

Image not found or type unknown



Bail commercial et renouvellement du loyer

Par **christouf**, le **24/01/2009** à **21:56**

Bonjour,
Je suis propriétaire des murs d'un restaurant.
Le bail de celui-ci a été signé pour la 1ere fois le 01/04/1983, renouvelé en 1992 puis en 2001 jusqu'au 01/03/2010 pour un loyer trimestriel de 1000 €.
Mes questions sont les suivantes :
1- De combien puis-je augmenter le loyer et quelle sont les démarches a entreprendre ?
2- Que se passe t il si le locataire refuse ce loyer proposé ?
Merci d'avance.